



La diplomatie économique du Maroc en Afrique de l'Ouest: enjeux et défis

Dr. Jamal Benabbi

Docteur en Droit Public et Sciences Politiques

Université Ibn Zohr d'Agadir

Maroc

Résumé

Le Maroc, en tant que force économique en constante évolution au sein du continent africain, a entretenu de bonnes relations diplomatiques avec plusieurs pays de la région, dont les États de l'Afrique de l'Ouest, notamment à travers des échanges économiques et des investissements. Ces relations visent à instaurer une certaine stabilité politique via des perspectives économiques d'une part, et assurer l'expansion des échanges économiques en vue de concrétiser les objectifs du développement durable, d'une autre part.

Et Afin de vérifier et de mettre en exergue les facteurs clés de la diplomatie marocaine envers ces pays de l'Afrique de l'Ouest en général, et vis-à-vis du Nigéria et du Sénégal, plus spécifiquement, nous avons recouru à une approche qualitative, en explorant une documentation diversifiée, allant d'ouvrages et d'articles académiques aux discours diplomatiques diffusés par des gouvernements africains.

Abstract

Morocco, as a constantly evolving economic force on the African continent, has maintained good diplomatic relations with several countries in the region, including the West African states, notably through economic exchanges and investments. The aim of these relations is to establish a degree of political stability through economic prospects, on the one hand, and to ensure the expansion of economic exchanges with a view to achieving the objectives of sustainable development, on the other.

In order to verify and highlight the key factors of Moroccan diplomacy towards these West African countries in general, and towards Nigeria and Senegal more specifically, we have used a qualitative approach, exploring a wide range of documentation, from academic books and articles to diplomatic speeches issued by African governments.



Introduction

La diplomatie signifie, au sens strict, l'art de la négociation. C'est aussi l'ensemble des moyens et des activités spécifiques qu'un État consacre au service de sa politique étrangère¹. Selon la convention de Vienne de 1961, la diplomatie doit remplir cinq fonctions normales : la représentation de l'État accréditant ; la protection des intérêts de l'État accréditant et de ses ressortissants, dans les limites admises par le droit international ; la négociation avec l'État accréditaire ; l'information par tous les moyens licites des conditions et de l'évolution des événements dans l'État accréditaire ; enfin, le développement des relations amicales.

En fait, la diplomatie s'accommode mieux d'États avec leurs institutions stables qu'avec des mouvements épars dépourvus de chefs à la fois crédibles et représentatifs². Elle vise à régler les relations d'une manière bilatérale via des canaux locaux ou bien internationale à travers le conseil de sécurité. Toutefois, dans le contexte actuel de la mondialisation, d'innombrables acteurs transnationaux échappent désormais au contrôle souverain des États, tels que les collectivités territoriales, organisations internationales, ONG, groupes d'experts, firmes, etc. L'intervention de ces nouveaux acteurs, même si elle est encore fragmentaire et intermittente, accule les diplomates professionnels à opter pour des stratégies de mise à distance, de contournement ou, au contraire, de réappropriation de certains enjeux (diplomatie verte, diplomatie humanitaire, etc.)

Aussi est-il qu'une politique étrangère se définit à travers une interaction constante entre l'acteur et son milieu. Elle prend en compte les spécificités de l'environnement international, voire du système international, telles que la distribution de la puissance entre les pays, l'influence des acteurs transnationaux et les objectifs des organisations intergouvernementales. Il est donc primordial, pour étudier des politiques étrangères, de recourir à une analyse des processus de prise de décision et des dynamiques internes propres à chaque État.

Que ce soit dans un contexte régional ou international, les politiques étrangères sont définies comme « les *actions ou les règles gouvernant les actions d'une autorité politique indépendante déployée dans l'environnement international* »³. Or, le rythme économique

¹ Olivier Nay (dir.) (2017), *Lexique de science politique*, Dalloz, 4^e édition, p. 320-321.

² Encel Frédéric (2015), *Petites leçons de diplomatie*, Flammarion, p. 13-14.

³ Jean-Frédéric Morin (2013), *La Politique Étrangère, Théories, méthodes et références*, Armond Colin, P. 12-13.



mondial imposé par l'Amérique, l'Europe et la Chine ne laisse que trop peu de place à l'Afrique. Celle-ci n'a d'autre issue que de développer des relations diplomatiques en son sein afin d'exploiter ses richesses d'une manière efficace et durable.

Conscient de ces enjeux, le Maroc — qui n'a jamais oublié son enracinement dans le continent africain et les échanges commerciaux qu'il a développés historiquement au sein de ces contrées, en vue de réinstaurer des relations tous azimut et multiplier ces transactions économiques — a recouru à une politique de renforcement des liens avec des pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment dans les domaines du finance et de l'investissement, puisque le continent africain regorge de richesses en terme de ressources naturelles, minières et énergétiques. Il entreprend des relations historiques avec la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sous forme d'accords commerciaux et de conventions commerciales et tarifaires (Sénégal 1966, Nigéria 1977, Niger 1982, etc.)

En sus de la CEDEAO, le Maroc, qui essaye de faire de ses firmes nationales de véritables ambassadrices en Afrique, est encore en quête d'une place favorable au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à cause de la réticence de celle-ci qui voit dans les entreprises marocaines une grande concurrence et souhaite d'abord établir certains mécanismes préférentiels en termes de tarifs et de règles d'origine⁴.

Cependant, malgré la volonté du Maroc de renforcer sa stratégie politique qui se base sur la multiplication des échanges avec les pays de la CEDEAO, on se demande s'il dispose des moyens requis pour s'imposer au niveau régional face à certains pays de l'Afrique de l'Ouest qui deviennent de plus en plus puissant, à l'instar du Nigéria et du Sénégal. Et pour traiter cette problématique, nous allons opter pour une approche qualitative à travers l'analyse documentaire d'articles académiques, de discours politiques et des rapports des organisations internationales afin d'identifier les facteurs clés de la diplomatie marocaine envers les pays susmentionnés.

Stabilité politique et perspectives macroéconomiques

Tout en cherchant une certaine stabilité politique, plusieurs États, dans la vie internationale, cherchent à accroître leur puissance sous couvert de défendre leurs intérêts. Généralement, « *c'est moins la nature du régime politique qui va déterminer la politique de puissance que la volonté des dirigeants à la poursuivre en en payant le prix économique,*

⁴ Amine Dafir, *La diplomatie économique marocaine en Afrique Subsaharienne : réalités et enjeux*, Géoéconomie, Automne-Hiver, 2012, p.77.



voire humain en cas de conflit »⁵. Ceci dit, il se peut que des démocraties mènent des projets expansionnistes, comme ce qui est arrivé avec les États ouest-européens au début du XXe siècle, par exemple, et que des dictatures préfèrent éviter tout conflit armé, soit par réalisme et manque de moyens soit pour mieux se consacrer à la répression intérieure. Mais, en règle générale, les dirigeants démocrates sacralisent moins la puissance comme vertu que leurs homologues autoritaristes.

Par conséquent, plusieurs États ont choisi la diplomatie au lieu des conflits armés, en inversant le postulat du stratège prussien Carl Von Clausewitz qui considérait la guerre comme une continuation de la politique par d'autres moyens, et en optant pour d'autres voix évitant la guerre. Celle-ci, lorsqu'elle est inéluctable, une fois qu'elle a lieu, doit être continuée par du politique. Cela signifie aussi que la guerre pourrait être recherchée, mais comme un moyen et non comme une fin en soi⁶.

Dans ce contexte international, de nouvelles nations émergent signalant des changements dans le monopole occidental de la puissance, qui a duré d'ailleurs plus de cinq siècles. Il y a environ cinquante nations émergentes, en plus des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), elles sont géantes démographiquement et économiquement et veulent s'imposer au sein du système international afin de tirer profit de cette économie internationale en perpétuelle croissance. Mais, « *la possession de la puissance militaire et économique, et le contrôle des moyens de communication permettent encore et toujours au monde occidental de dicter sa vision, d'imposer ses priorités aux autres pays et de tirer les ficelles du jeu.* »⁷

Quant à l'Afrique, il convient de souligner que plusieurs pays africains suivent des voix diplomatiques, que ce soit envers les grandes puissances occidentales qui leur imposent de troquer les matières premières par une stabilité politique, ou bien envers leurs confrères africains en cherchant des terrains d'entente pour des échanges qui vont assurer une politique de gagnant-gagnant.

Ainsi, le Maroc qui a quitté l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1984 (il était membre fondateur de cette organisation depuis sa création en 1963 à Addis-Abeba) pour protester contre l'attribution de sièges au front polissario, l'a réintégrée en 2017. Mais,

⁵ Encel Frédéric (2015), *Petites leçons de diplomatie*, Flammarion, p. 13-14.

⁶ Encel Frédéric, Op. Cit., p. 16-17.

⁷ Michel-Cyr DJIENA WEMBOU et Daouda FALL (2017), Relations internationales contemporaines, *Mythes, Manipulations et Réalités*, L'Harmattan, p. 12.



malgré son absence de cette organisation panafricaine, il a gardé de bonnes relations économiques avec plusieurs pays africains, surtout dans le domaine du commerce et de l'investissement.

Le choix entre la confrontation et l'alliance n'est pas facile, « *nombre de ces dilemmes ont pour terreau la guerre (faut-il recourir à la force en vue de protéger les droits de l'homme ?), ou des catastrophes comme les famines (faut-il sauver des populations que l'on ne connaît pas au nom d'un critère moral ?). Ils ont pour point d'ancrage la question de l'action et donc de l'éthique : que devons-nous faire dans certaines circonstances ?* »⁸

Ce constat de la pertinence de créer des relations multilatérales en faisant partie des différentes instances de l'UA — au lieu de choisir de contrecarrer les décisions de certains pays qui soutiennent le front polsario en optant pour la chaise vide — est considéré comme la meilleure solution pour se repositionner sur le continent africain. D'aucuns considèrent ces relations comme une continuité normale puisque le Maroc a toujours entretenu des échanges avec l'Afrique subsaharienne à travers le commerce caravanier. Et les dynasties qui se sont succédées, surtout entre le XI^e et le XVIII^e siècle, sur le pouvoir politique marocain, « *ont unifié un espace politique et civilisationnel centré sur le Maroc et étendu jusqu'au fleuve Sénégal et Niger* »⁹.

Le Maroc avait entretenu avec le Nigéria (actuellement pays leader de la CEDEAO), à titre d'exemple, des échanges commerciaux et religieux à l'époque précoloniale, lorsque les Royaumes et Emirats locaux de Borno, de Sokoto et de Kano avaient des liens profonds avec l'Etat marocain. Celui-ci a conclu, depuis son indépendance, de nombreux accords bilatéraux de coopération avec des pays africains, dans les domaines politique, économique, culturel et technique, notamment avec les pays de la CEDEAO. Ces relations ont été relancées depuis la visite du Roi Mohamed VI au Nigéria en 2016 et avec la visite d'amitié de l'ancien président Muhammadu Buhari au Maroc en 2018.

Lors de ces visites, les deux chefs d'Etat ont exprimé leur volonté de renforcement du partenariat bilatéral afin de participer au développement du continent, la promotion de la paix et la sécurité et la représentativité de l'Afrique au niveau des instances

⁸ Frédéric Ramel, David Cumin et al. (2011), *Philosophie des relations internationales*, SciencesPo. Les Presses, 2^e édition, p. 14-15.

⁹ Institut Royal des Études Stratégiques (IRES) (2019), *Les relations internationales du Royaume : Le Maroc et le continent africain*, p.6.



internationales¹⁰. De nos jours, ces relations se sont hissées vers un partenariat multidimensionnel touchant aux domaines de l'agriculture, de la production des engrais, de l'énergie, de la sécurité et la coopération institutionnelle, surtout si l'on prend en considération que le Nigéria est connu en tant que pays peu vulnérable aux crises financières globales grâce à son maintien d'une croissance soutenue et une faible dette extérieure, malgré une forte inflation¹¹.

Le Maroc, classé parmi les plus grands pays producteurs et exportateurs d'engrais au monde, est utile dans ce domaine pour le Nigéria qui cherche à développer son secteur agricole. En sus de l'agroalimentaire, le Maroc a investi également dans le domaine des infrastructures de transport et l'exportation des produits agricoles, tels que les agrumes et les légumes. Tandis que le Nigéria exporte vers le Maroc des produits pétroliers, du gaz et certains produits agricoles (cacao, noix de cajou).

Toutefois, le principal projet qui a rapproché la volonté de collaboration entre les deux pays est la construction d'un gazoduc qui ralliera le Nigéria au Maroc, puis sera acheminé vers l'Europe. Ce chantier avait déjà dépassé l'étape des études de faisabilité pour déboucher sur la signature de 11 Mémoires d'entente avec la CEDEAO et les pays traversés par ce gazoduc¹². Et de son côté, le Maroc a accumulé une expertise dans le domaine de l'énergie renouvelable — bénéfique pour le Nigéria qui cherche à diversifier ses sources d'énergie — puisqu'il a adopté depuis 2009 une politique énergétique innovante en prônant le développement des énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien.

Parmi les quatre sites d'implantation des éoliennes, dans le cadre du projet marocain intégré de l'énergie éolienne, le site de Tarfaya est le plus important dans le continent Africain. Il a été installé par l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) en partenariat avec Engie, permettant la satisfaction des besoins de 1,5 million d'habitants, soit l'équivalent de la population de la ville de Marrakech¹³.

¹⁰ Institut Royal des Études Stratégiques (IRES) (2024), *L'avenir des relations du Maroc avec le Nigéria*, 18 septembre, p.4.

¹¹ Steve Page, *Le Nigéria, une puissance continentale imaginaire ?* Hérodote, n° 159, La Découverte, 4^e trimestre 2015, p. 160.

¹² Ibid.

¹³ www.navera.ma



Ce projet a encouragé l'investissement dans l'industrie des pâles locales et l'acquisition d'une expertise et un savoir-faire dans ce domaine.

Quant au solaire, le Maroc abrite le plus grand champ solaire concentré du monde. Il a construit le complexe Noor-Ouarzazate sur une surface de 3000 hectares, sous forme d'un énorme réseau de miroirs incurvés. Ceux-ci concentrent les rayons du soleil vers des tubes de fluide et le liquide chaud est ensuite utilisé pour produire de l'énergie¹⁴.

La vision du Maroc s'insère dans la logique du projet DESERTEC qui vise à exploiter la fréquence du soleil saharien sous forme d'énergie qui sera produite, puis distribuer aux pays européens. Ce projet aura pour mission de répondre aux besoins de l'Europe de diversifier ses ressources en énergie renouvelable et répondra, de ce fait, à environ 17% des besoins en électricité de l'Europe d'ici 2050¹⁵. Il est soutenu par la fondation DESERTEC et une vingtaine d'entreprises allemandes.

L'opportunité du Maroc réside dans l'amélioration et le soutien des entreprises spécialisées dans la production et la distribution des énergies renouvelables, que ce soit pour répondre au marché interne ou bien pour l'exportation vers d'autres pays. Et il pourra se positionner en leader dans ce domaine au sein du continent africain en se basant sur ses savoir-faire pour élargir ses échanges.

Par ailleurs, pour le Maroc, la diplomatie économique est inhérente à la dimension politique qui devrait se concrétiser par une reconnaissance de son Sahara occidental. En 1984, le Nigéria a reconnu la "république arabe sahraoui démocratique" (RASD), revendiquée par le front polissario. Mais, depuis la présidence de Muhammadu Buhari, le Nigéria a opté pour la neutralité vis-à-vis de ce dossier du Sahara marocain. Dans ce sens, la diplomatie s'avère être une stratégie qui *« cherche à défendre des intérêts locaux et à court terme en apparence rivaux, et à assurer la paix ; mais aujourd'hui ces fins ont un contenu nouveau : le développement humain et économique, le partage et la place du savoir, l'hospitalité, la sécurité mondiale, la préservation de l'environnement, formes élargies de la survie et de la survivance. »*¹⁶

¹⁴ Flanders Investment & Trade Casablanca (2022), Le secteur des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au Maroc, Décembre, p.5.

¹⁵ Ibid., p. 18.

¹⁶ Jean-François de Raymond (2015), *L'esprit de la diplomatie, du particulier à l'universel*, Les Belles Lettres, p. 602-603.



Le projet gazoduc Nigéria-Maroc, d'une longueur de 5600 km, vise à transporter du gaz naturel du Nigéria vers le Maroc en traversant plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest, ce qui pourrait faciliter l'intégration énergétique de ces pays. Ces perspectives économiques via des projets stratégiques ont un impact direct sur les relations diplomatiques au niveau régional. Ce qui peut expliquer l'évolution dans la position du Nigéria envers le Sahara marocain, puisque de nombreux ministres nigériens ont rendu visite à cette région, à la ville de Dakhla plus précisément, en août 2024.

Le Nigéria n'a pas encore retiré officiellement sa reconnaissance de la RASD, mais les dernières interactions diplomatiques inhérentes surtout à la vision commune des deux pays pour une meilleure intégration du continent africain permettent de prévoir un soutien du Nigéria à la marocanité du Sahara, à l'instar des dizaines de pays africains dernièrement. Ce qui prouve que les échanges économiques favorisent la stabilité politique et débouchent souvent sur des interactions diplomatiques qui seraient propices pour la concrétisation d'un développement durable dans la région.

Échanges économiques et développement durable

La connexion entre le Maroc et les autres pays africains trouve ses racines dans des relations plus profondes et plus lointaines entre l'Afrique noire et l'extrême Maghreb, relations riches d'événements politiques, militaires, économiques et religieux d'une parfaite complexité. Et même si l'Afrique de l'Ouest est encore attachée commercialement à l'Europe et au marché global imposé par la mondialisation, plusieurs pays du continent africain sont conscients de l'importance des relations régionales afin d'assurer un développement durable susceptible de répondre aux besoins des Africains sans avoir besoin de passer par une certaine tutelle occidentale.

Cette conscience des Africains de participer à la mise en œuvre de leurs visions a donné lieu à l'essor d'innombrables organisations collaborant dans différents domaines (CEMAC, CEDEAO, UEMOA, COMESA, CAE, etc.). Le Maroc, à son tour, a essayé d'intégrer cette mouvance en revivifiant ses relations avec ses anciens alliés, à l'instar du Sénégal avec lequel il avait des liens historiques dans des domaines stratégiques, tels que la culture, l'économie, le commerce, l'agriculture et l'immobilier et qu'il essaie de rétablir depuis 1970¹⁷. Il est à signaler que l'installation des premiers marocains au Sénégal s'est effectuée vers 1860, dans la capitale Saint Louis plus précisément. Ils sont partis de Fès, de

¹⁷ Cheikh El Hadji Abdoulaye Niang, *Maroc-Sénégal : une connexion à l'épreuve du temps*, Afrique en mouvement, n° 5, Novembre 2022.



Casablanca, de Meknès, de Marrakech, de Goulimine, de Rabat, de Sefrou, d'El Jadida, de Demnate, de Nador et de Khouribga¹⁸.

Le secteur de l'agriculture au Maroc, à titre d'exemple, représente 13,1% du PIB et continue à jouer un rôle important dans l'offre d'emplois, avec 39% de la population active du pays. Ce qui explique, en partie, l'attention que lui accorde l'État marocain. Celui-ci incite les agriculteurs à l'installation de systèmes solaires thermiques ou photovoltaïques ou d'unités de valorisation de déchets plastiques générés par l'activité agricole, sans oublier le rôle des systèmes d'irrigation complets dans la réduction de la consommation hydrique lors de l'utilisation de l'eau dans les cultures.

Dernièrement, le Maroc a opté pour le dessalement de l'eau de mer afin de remédier au stress hydrique qui menace son agriculture. Le faible taux de remplissage des barrages et la baisse du niveau des nappes phréatiques, après plusieurs années de sécheresse, ont poussé l'État marocain à construire une douzaine de stations de dessalement qui ont déjà commencé à alimenter plusieurs régions en eau potable et aussi en eau désignée au secteur agricole. Mais, pour atteindre l'objectif de la production de 1,3 milliards de mètres cubes d'eau dessalée par an, la construction d'autres stations a été entamée dans le but de parvenir à 30 stations d'ici 2030¹⁹.

Ce sont des projets susceptibles d'impacter directement le quotidien des agriculteurs leur permettant de se montrer compétitifs dans les marchés au niveau régional, voire international, tout en respectant les objectifs du développement durable (ODD).

Toutefois, ce secteur agricole sur lequel compte plusieurs pays africains pour établir une certaine stabilité économique reste vulnérable face aux changements climatiques. En 2018, il « *représente 17 % de la valeur ajoutée totale en moyenne en Afrique (et près du double en Afrique de l'Est ou au Sahel) et 48 % de l'emploi.* »²⁰

Et pour remédier à ce problème de la sécheresse, plusieurs pays africains recourent à la transformation alimentaire qui « *représente 60 % de l'emploi manufacturier total au Niger et au Nigéria ; entre 30 % et 40 % au Ghana, au Burkina Faso et au Mali* »²¹. Cette agro-industrie joue également un rôle très important dans la réduction de la pauvreté au Malawi, en Tanzanie et en Zambie. Le fait que l'Afrique est encore un continent

¹⁸ Ibid.

¹⁹ www.cese.ma, consulté le 24/03/2025.

²⁰ Agence africaine de développement (2020), *L'économie africaine 2020*, La Découverte, p.51.

²¹ Ibid., p. 129.



essentiellement rural, jusqu'à maintenant, impose un marché du travail dominé par l'agriculture qui emploie entre 60% et 70% de la population active. De ce fait, le besoin des terres et des richesses qu'elles contiennent resterait l'un des défis majeurs à surmonter pour lutter contre la pauvreté dans ce continent.

Cependant, la contribution de l'agriculture qui devrait constituer un secteur clé de l'économie en Afrique Subsaharienne, puisqu'elle emploie plus de 60% de la population active, ne dépasse guère 30% du PIB total²². La moitié de la production agricole en Afrique est perdue à cause du manque d'espaces adéquats de stockage, de transformation ou de transport vers les marchés intermédiaires. Ce qui reflète un sous-investissement dans ce secteur qui requiert quelque 50 milliards USD annuels pour améliorer son efficacité²³.

Contrairement à l'Asie et à l'Amérique Latine, notre continent n'a pas encore amorcé une révolution verte à cause du manque de recherches approfondies et des contraintes climatiques. Ainsi, durant la période 1970-1990, la productivité des cultures de céréales a augmenté de 61% en Asie contre seulement 25% sur le continent Africain.

Quand on sait que l'Afrique regorge d'atouts susceptibles d'assurer la sécurité alimentaire de toute la planète puisqu'elle abrite 60% des terres non cultivées dans le monde et 37% des terres arables²⁴, le Maroc et le Sénégal seraient contraints de dépasser les défis inhérents à la taille critique des exploitations et au manque de financement des infrastructures d'irrigation, d'où l'intérêt à accélérer la construction des stations de dessalement au Maroc qui pourrait se montrer leader pour plusieurs pays africains, dont le Sénégal, qui bénéficieraient de son expertise dans ce domaine.

Par ailleurs, et dans le domaine du transport, le ministre marocain du transport et de la logistique Mohammed ABDELJALIL s'est entretenu, le 29 août 2024, avec son homologue le ministre Sénégalais des infrastructures et des transports terrestres et aériens Malick NDIAYE à propos des liens de coopération bilatérale dans le secteur ferroviaire. C'était aussi une occasion pour les deux ministres de discuter des opportunités à mettre en exergue dans les domaines des organisations internationales, notamment au niveau de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI) et au niveau de l'Organisation

²² Partenariat Afrique-Maroc : *Les 15 recommandations pour un co-développement responsable et durable*, Institut Amadeus, Juillet 2014, p. 79.

²³ Ibid.

²⁴ Institut Amadeus, *Partenariat Afrique-Maroc : Les 15 recommandations pour un co-développement responsable et durable*, Juillet 2014, p. 80.



Maritime Internationale (OMI)²⁵. Cette rencontre a débouché également sur la signature de deux conventions cadres de coopération, la première entre l'Office National des Chemins de fer (ONCF) et la Société Nationale de Gestion du Patrimoine du Train Express Régional du Sénégal (SEN-TER-SA) et la deuxième entre l'Institut de Formation Ferroviaire (IFF) et la Société Nationale de Gestion du Patrimoine du Train Express Régional du Sénégal (SEN-TER-SA).

D'autres accords et mémorandums ont été signés dernièrement entre les deux pays dont l'accord inhérent au domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Son objectif est de fixer le cadre d'échange et de collaboration dans le domaine des TIC en vue d'un développement économique, social et culturel des deux pays²⁶. Il vise aussi le développement, le renforcement et l'approfondissement d'une coopération qui serait avantageuse pour les deux États en matière d'échange d'informations, de compétences et d'expertises. Le Maroc et le Sénégal déploient de grands efforts pour la concrétisation des projets de développement de l'industrie TIC, du contenu numérique éducatif, de l'enseignement à distance, de l'université numérique et de ce qu'on appelle l'e-gouvernement ou gouvernement électronique.

Sachant que le Maroc a été classé, par l'Unité Internationale des Télécommunications (UIT) dans son rapport du 15 décembre 2023 intitulé « *Measuring digital development : The ICT Development Index 2023* »²⁷, comme le pays le plus avancé technologiquement en Afrique pour l'année 2023. Le rapport s'est basé sur les données de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle qui vérifie l'évolution de chaque pays à partir d'indicateurs précis, tels que la production de connaissances et de technologies, les articles scientifiques et techniques, en plus de la production de la haute technologie. Le Maroc a fait de grands efforts pour développer ses infrastructures numériques et améliorer l'accès à Internet. Cette place de pionnier occupée par le Maroc devant l'Afrique du Sud et l'Egypte, lui ouvrira des portes à l'investissement dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) influentes dans les technologies économiques avec les autres pays du continent Africain.

Il est donc temps d'explorer des partenariats public-privé et des financements internationaux afin de concrétiser les objectifs de développement escomptés par les deux pays, sans oublier une coopération en matière de la sécurité pour contrecarrer le terrorisme

²⁵ www.transport.gov.ma, consulté le 18/02/2025.

²⁶ www.diplomatie.ma, consulté le 10/02/2025.

²⁷ www.itu.int, consulté le 22/09/2024.



et le crime organisé, que ce soit au niveau régional ou international, en partageant des renseignements et des stratégies. Et le Maroc a fait preuve d'une grande expertise en ce domaine lorsqu'il a participé au démantèlement de plusieurs cellules terroristes et à l'arrestation de criminels poursuivis par des mandats d'arrêts internationaux.

Dans tous les domaines de partenariat susmentionnés entre le Maroc et le Sénégal, il est clair que le Maroc dispose de plusieurs atouts pour le hisser au rang des pays les mieux développés en Afrique et que son économie aurait beaucoup à gagner des échanges qu'il s'efforçait d'établir avec ses partenaires de la CEDEAO.

Ces coalitions et partenariats tous azimut visent la concrétisation d'un développement durable tant escompté par les sociétés du continent africain.

Ce concept de développement durable a commencé par être diffusé depuis 1980, avec pour objectif essentiel l'amélioration des conditions d'existence des humains en pensant au respect des écosystèmes. Le développement durable est présenté sous la forme d'une interdépendance entre trois dimensions, à savoir la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental. Mais, plus officiellement, l'acte de naissance du développement durable était avec le rapport " Notre avenir à tous ", publié en 1987 par la commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED)²⁸ qui a été mise en place par l'ONU en 1983 et présidée par Mme Brundtland.

La notion de développement durable, telle qu'elle a été citée au sein du sommet de Rio en 1992, devrait répondre à deux objectifs considérés d'une grande urgence ; prendre en charge les besoins essentiels des plus démunis et maîtriser l'industrialisation et ses techniques en prenant en considération l'environnement.

En parallèle du sommet de la terre, il y avait élaboration d'un autre programme, dénommé l'Agenda 21, appelé aussi Action 21 pour la mise en place du développement durable. C'est un programme d'actions à entreprendre pour atteindre les objectifs définis par la déclaration de Rio.

²⁸ L'assemblée Générale de l'ONU a adopté la résolution 38/161 du 19 décembre 1983 créant une commission spéciale dénommée Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED) ou Commission des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (CNUED). Cette commission avait pour mandat de produire un rapport sur la perspective de l'Environnement global à l'horizon 2000. La présidence de la commission fut confiée à Madame Gro Harlem Brundtland, précédemment Ministre de l'Environnement et Premier Ministre du gouvernement norvégien. Le rapport de la commission, communément désigné rapport Brundtland, a été rendu public en 1987.



Puis, il y avait l'étape après-Rio, avec le sommet de Johannesburg (2002). C'était une occasion pour faire le bilan de dix années post-Rio. Les Etats y ont été invités à mettre en œuvre les principes du développement durable à travers leurs politiques économiques et sociales et via des textes réglementaires.

Contrairement au sommet de Rio, celui de Johannesburg n'avait pas connu l'enthousiasme attendu, étant donné qu'il a coïncidé avec une forte condamnation des institutions internationales. Ce qui aurait pu avoir comme interprétation : *« l'accroissement des préoccupations en faveur du développement durable coïncide avec l'accentuation de la globalisation, l'augmentation du nombre d'acteurs influents, le renforcement de la concurrence, l'accroissement du niveau de risque et l'accélération des changements au sein des organisations (Urban, 2005) »*²⁹.

De façon générale, la notion de développement durable tente de rappeler la nécessité d'intégrer les préoccupations économiques et écologiques dans la prise des décisions. Toutefois, la notion de durabilité ne peut se réduire à la pérennité. Il faut y associer les principes de participation, de solidarité, de prévention/précaution, de santé et de qualité de vie, d'accès au savoir, d'économie des ressources, d'efficacité économique, etc.³⁰.

Ainsi, le développement durable requiert, outre l'inclusion sociale, la croissance économique et l'équilibre environnemental, la prise en considération des modes de vie, des connaissances et des savoirs traditionnels des habitants concernés, dans le but d'atteindre des objectifs précis et bien définis. Ce qui veut dire que les Africains qui ont besoin, certes, des institutions financières internationales pour financer leurs projets, revendiquent également la réhabilitation de la culture — d'après les recommandations de l'ONU³¹ — en tant que pierre angulaire de toutes les politiques publiques, en prenant en considération les représentations et les besoins des populations avant la prise de toute décision les concernant, pendant la mise en œuvre et lors du suivi et de l'évaluation de ces politiques.

²⁹ Essabri Noureddine (2017), *Représentations, agir et justifications du développement durable chez les dirigeants de PME. "Le cas des dirigeants de riads maisons d'hôtes à Marrakech"*, Thèse, Sciences de gestion, Université Paris Est, p. 40.

³⁰ OCDE. (2001b). « Développement durable. Quelles politiques ? ». Paris. OCDE.

³¹ www.un.org, consulté le 26/03/2025.



En plus de cette diplomatie officielle, l'intérêt du Maroc envers l'Afrique se consolide par des investisseurs privés reflétant le rôle émergeant d'un acteur économique non étatique.

Le rôle de l'acteur économique non étatique

La diplomatie avait toujours des desseins économiques. « *Venise était d'abord une cité commerçante – dont les ambassadeurs avaient pour mission de faciliter les contacts commerciaux avec les autres grandes puissances marchandes de l'époque* »³².

Les chemins des marchands et des négociants croisaient souvent ceux des consuls, appelés également consuls marchands, et des ambassadeurs.

Par conséquent, certains chercheurs ont considéré la stratégie économique comme aussi importante que celle politique afin de réduire les conflits entre les nations par le biais du commerce. L'économiste français Frédéric Bastiat notait que « *si les marchandises ne traversent pas les frontières, les soldats le feront* »³³.

En ce qui concerne le Maroc, la diplomatie économique parallèle peut être reflétée par les membres de la diaspora marocaine. Ces marocains installés à l'étranger participent à la représentation de l'image de leur pays non seulement par le biais des échanges commerciaux et des projets d'investissement, mais également à travers la contribution des scientifiques dans des avancées majeures. Quant à l'entrepreneuriat, des investisseurs et chefs d'entreprises marocains facilitent les échanges et créent des opportunités et des passerelles dans plusieurs pays.

L'espace africain a été considéré par plusieurs banques et sociétés marocaines comme une opportunité pour accroître leurs investissements. Ceux-ci touchent à divers secteurs d'activité, tels que l'industrie, la construction, le commerce, la distribution, les services, etc. Et parmi les raisons qui ont encouragé les investisseurs marocains à choisir l'Afrique il y a la croissance économique de celle-ci et les opportunités qui en découlent, le plus faible niveau de concurrence existant sur le continent ouvrant la possibilité à une grande marge de bénéfices et la recherche de relais de croissance pour les entreprises ayant atteint un certain niveau de maturité sur le marché marocain³⁴.

³² Raoul Delcorde (2021), La diplomatie d'hier à demain, MARGADA, p. 92.

³³ Raoul Delcorde, Op.cit., p. 112.

³⁴ Direction des études et des prévisions financières, Développement des entreprises marocaines en Afriques : réalité et perspectives, novembre 2018, p. 19.



Ces conditions corroborées par l'évolution des modes de consommation de la population africaine et le développement des classes moyennes ont attiré un grand groupe d'investisseurs qui a qualifié ce marché de « continent du futur ».

Par ailleurs, certains entrepreneurs favorisent des facteurs comme la proximité géographique et/ou culturelle pour choisir leurs marchés, en optant à titre d'exemple pour la Mauritanie ou le Sénégal en raison de leur plus grande facilité d'accès. Un camion peut, par exemple, arriver en Mauritanie en moins de 24 heures et rallier Casablanca à Dakar en 35 heures. Cette proximité a encouragé des entreprises à y installer leurs représentations commerciales et plus récemment des lignes maritimes directes ont été ouvertes entre le Maroc et plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Sénégal, Nigéria, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry).

Actuellement, l'Afrique constitue la première destination des investissements marocains à l'étranger. Ils étaient concentrés au début sur les services, les banques, les assurances et les télécoms avant de conquérir d'autres domaines, notamment la construction, la distribution et l'industrie. Les pays de l'Afrique de l'Ouest constituent souvent la porte d'entrée pour les entreprises marocaines en Afrique, plus particulièrement l'UEMOA qui regroupe huit pays³⁵ constituant, de par leur union monétaire, une prédilection pour les entreprises marocaines. Celles-ci voient en cette zone l'espace africain le plus attractif pour le développement de leurs activités³⁶.

Chaque entreprise voulant élargir son champ d'activités sur d'autres pays de l'Afrique conçoit l'Afrique de l'Ouest comme la meilleure opportunité pour entamer la sous-région, « *c'est notamment le cas d'une entreprise opérante dans le domaine des services informatiques pour qui le Sénégal est aujourd'hui une base pour les activités de l'entreprise dans le reste de la sous-région d'Afrique de l'Ouest. La filiale sénégalaise est pensée comme une plateforme de développement d'activités au Gabon, en Guinée, au Mali, etc.* »³⁷.

Ces implantations des entreprises marocaines en Afrique, généralement, et en Afrique de l'Ouest, plus spécifiquement, jouent un rôle très important en tant que diplomatie parallèle parce qu'elles permettent non seulement de développer des écosystèmes économiques et sociales, mais aussi d'instaurer les bases culturelles pour des relations

³⁵ Il s'agit du : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

³⁶ L'Agence Française de Développement et le Ministère de l'Économie et des Finances Marocain, *Développement des entreprises marocaines en Afrique : réalité et perspectives*, Policy Africa, Direction des Études et des Prévisions Financières, Novembre 2018, p. 24.

³⁷ Ibid.



durables entre ces différents pays.

Conclusion

La décision de la diplomatie marocaine de quitter l'OUA en 1984 peut être expliquée par le paradigme réaliste; c'est-à-dire que le Maroc avait favorisé la confrontation avec ses adversaires qui ne reconnaissent pas son Sahara Occidental, quitte à risquer les lacunes que peuvent créer ses absences lors de la tenue des réunions des institutions africaines.

Cependant, même s'il a quitté les instances de l'U.A., qui était un choix politique, le Maroc a gardé des relations avec plusieurs pays africains, surtout depuis les années 2000. Ce qui peut favoriser la tendance de l'analyse vers le paradigme de l'interdépendance et de la coopération, puisqu'il a signé depuis cette date plus de 1000 accords de coopération avec plus de 40 pays en renforçant des liens avec des regroupements régionaux (UEMOA, CEDEAO)³⁸.

Ces relations ont dépassé, par la suite, le simple cadre économique pour atteindre des dimensions plus structurantes, à savoir l'aide au développement de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, la valorisation de la dimension spirituelle de la coopération, le soutien du Maroc de milliers d'étudiants (plus de 25.000 étudiants de 47 pays africains) dont une large majorité a bénéficié de bourses marocaines (75% en 2017), « *la formation de plus de 5.000 cadres du secteur public originaires de 30 pays, la contribution effective du Royaume au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique et le lancement par le Maroc d'une stratégie d'immigration, selon une approche humanitaire et des droits de l'Homme* »³⁹.

Les relations économiques qu'entretient actuellement le Maroc avec plusieurs pays africains, dont le Nigéria et le Sénégal que nous avons choisis en tant qu'études de cas, renforcent sa diplomatie d'ouverture et le placent dans une situation d'émulation confortable et susceptible de lui assurer une croissance économique et un développement durable puisqu'il possède tous les atouts d'un protagoniste en comparaison avec les autres pays du continent.

³⁸ IRES, 2019, Op.cit., p. 9.

³⁹ Ibid.



Bibliographie

✓ Ouvrages

- Agence africaine de développement (2020), *L'économie africaine 2020*, La Découverte, 305 pages.
- Agence Française de Développement et le Ministère de l'Économie et des Finances Marocain, *Développement des entreprises marocaines en Afrique : réalité et perspectives*, Policy Africa, Direction des Études et des Prévisions Financières, Novembre 2018.
- Encel Frédéric (2015), *Petites leçons de diplomatie*, Flammarion, 237 pages.
- Frédéric Ramel (2011), David Cumin et al., *Philosophie des relations internationales*, SciencesPo. Les Presses, 2^e édition, 949 pages.
- Jean-François de Raymond (2015), *L'esprit de la diplomatie, du particulier à l'universel*, Les Belles Lettres, 709 pages.
- Jean-Frédéric Morin (2013), *La Politique Étrangère, Théories, méthodes et références*, Armond Colin, 320 pages.
- Michel-Cyr DJIENA WEMBOU et Daouda FALL (2017), *Relations internationales contemporaines, Mythes, Manipulations et Réalités*, L'Harmattan, 466 pages.
- Olivier Nay (dir.) (2017), *Lexique de science politique*, Dalloz, 4^e édition, 1217 pages.
- Raoul Delcorde (2021), *La diplomatie d'hier à demain*, MARGADA, 373 pages.

✓ Revues et thèses

- Cheikh El Hadji Abdoulaye Niang, *Maroc-Sénégal : une connexion à l'épreuve du temps*, Afrique en mouvement, n° 5, Novembre 2022.
- Dafir Amine, *La diplomatie économique marocaine en Afrique Subsaharienne : réalités et enjeux*, Géoéconomie, Automne-Hiver, 2012.
- Direction des études et des prévisions financières, *Développement des entreprises marocaines en Afrique : réalité et perspectives*, novembre 2018.
- Essabri Noureddine, *Représentations, agir et justifications du développement durable chez les dirigeants de PME. "Le cas des dirigeants de riads maisons d'hôtes à Marrakech"*, Thèse, Sciences de gestion, Université Paris Est, 2017.
- Flanders Investment & Trade Casablanca, *Le secteur des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au Maroc*, Décembre 2022.



- Institut Royal des Études Stratégiques (IRES), Les relations internationales du Royaume : Le Maroc et le continent africain, 2019.
- Institut Royal des Études Stratégiques (IRES), L'avenir des relations du Maroc avec le Nigéria, 18 septembre 2024.
- OCDE. (2001b). « Développement durable. Quelles politiques ? ». Paris. OCDE.
- Institut Amadeus, Partenariat Afrique–Maroc : Les 15 recommandations pour un co-développement responsable et durable, Juillet 2014.
- Steve Page, Le Nigéria, une puissance continentale imaginaire ?, Hérodote, n° 159, La Découverte, 4e trimestre 2015.

✓ Webographie

- www.cese.ma
- www.diplomatie.ma
- www.itu.int
- www.navera.ma
- www.transport.gov.ma
- www.un.org